

OPÉRATEUR EN VIDÉOPROTECTION ET EN TÉLÉSURVEILLANCE

> CRP – Saint-Saturnin / niveau IV / 26 semaines / 840 heures

Préparatoire de 3 mois avec ateliers professionnels (possible en FOAD)

LADAPT Sarthe / Loire Atlantique

Vos interlocuteurs :

- Philippe CAPELLE / capelle.philippe@ladapt.net
- Magali LEROY / leroy.magali@ladapt.net
- Tél. standard : 02 43 51 20 40

EN PRATIQUE

Qui ?

- Les bénéficiaires d'une décision de reclassement par la CDAPH (Commission Départementale pour l'Autonomie des Personnes Handicapées), qu'ils soient salariés ou demandeurs d'emploi, ayant un projet de formation professionnelle,
- Les demandeurs d'emploi bénéficiant d'un contrat de formation en alternance.

Conditions d'entrée en formation :

- Numéro d'agrément préalable délivré par le CNAPS de votre région après enquête administrative.

Potentiel niveau IV :

- Titre Niveau IV et valorisation de l'expérience professionnelle.

Connaissances associées :

- Maîtrise de l'outil informatique : environnement Windows, clavier (vitesse exigée de 110 caractères/minute), bases Word et Excel à l'entrée en formation.
- Savoir rédiger correctement avec des phrases simples,
- Capacité d'analyse et de compréhension.

Aptitudes et capacités :

- Stabilité émotionnelle, sens relationnel et bonne élocution,
- Autonomie, capacité d'abstraction, sens de l'initiative,
- Discrétion, rigueur, respect des règles et procédures,
- Travail en équipe, disponibilité (horaires décalés),
- Permis de conduire et véhicule recommandés.

Préparatoire :

Une préparatoire de 3 mois est préconisée si une remise à niveau s'avère nécessaire :

- Compréhension écrite et orale,
- Apprentissage et réactualisation des connaissances de base (Français, Mathématique), bureautique,
- Développement d'analyse (visuelle et auditive), Repérage dans l'espace,
- Résolution de problèmes,
- Ateliers professionnels : représentation précise du métier.

Cette formation se déroulera en partie à distance depuis :

- Le site de LADAPT Sarthe,
- Un autre lieu, qui peut être votre domicile (sous conditions de faisabilité).

Statut :

Les bénéficiaires d'une décision de reclassement relèvent du statut de stagiaire de la formation professionnelle et sont rémunérés à ce titre.



PC Sécurité



LADAPT SARTHE / LOIRE ATLANTIQUE : 1 bd de Maule, 72650 Saint-Saturnin
Tél. : 02.43.51.20.40 - info.saint-saturnin@ladapt.net

■ Objectif de la formation et fonctions

L'objectif est d'exercer les activités de la sécurité privée régies par le Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure afin d'obtenir la certification permettant l'exercice de la sécurité privée :

- Agent de sécurité SCT1, SCT2,
- Agent de sécurité Opérateur en Vidéoprotection.

L'opérateur(trice) assure à distance la sécurité des sites des clients professionnels et des particuliers en traitant les alarmes et/ou les images provenant des systèmes de vidéoprotection ou de télésurveillance dans le respect de la réglementation du métier.

Pour chacune de ces tâches, il (elle) veille à se conformer au code déontologique et à prendre en compte les procédures internes à l'entreprise et celles issues du cahier des charges des clients.

■ Quels champs d'intervention ?

- La vidéoprotection, c'est la surveillance à distance de sites équipés de systèmes vidéo, ce qui permet, suite à la réception de séquences d'images, de réagir et d'en suivre l'évolution. En fonction de l'anomalie constatée, l'opérateur (trice) déclenche un processus d'intervention préétabli avec le client. L'amplitude horaire varie en fonction de l'activité.
- La télésurveillance, c'est la surveillance à distance de sites équipés de systèmes d'alarme, ce qui permet, suite à la réception d'une information, de réagir et d'en suivre l'évolution.

Intrusion, incendie, dégradations sont autant d'informations transmises par les différents détecteurs reliés à une centrale. Ensuite le relais se fait par l'opérateur(trice) qui investigate afin de vérifier qu'il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement de l'alarme sans cause identifiée, puis met en œuvre le protocole défini.

En télésurveillance, l'opérateur(trice) peut travailler de jour comme de nuit, week-end et jours fériés.

Possibilité d'une partie de la formation à distance (FOAD)

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

Siège social: Tour Essor. 14 rue Scandicci. 93508 Pantin Cedex - Tél. : 01 48 10 12 45 / Fax : 01 48 10 12 44 - contact@ladapt.net

OPÉRATEUR EN VIDÉOPROTECTION ET EN TÉLÉSURVEILLANCE

> CRP – Saint-Saturnin / niveau IV / 26 semaines / 840 heures

Préparatoire de 3 mois avec ateliers professionnels (possible en FOAD)

LADAPT Sarthe / Loire Atlantique

■ Contenu de la formation

Les composantes de la certification sont les deux modules suivants :

- Assurer la surveillance visuelle d'un lieu à l'aide de moyens de vidéosurveillance ou vidéoprotection,
- Gérer la sécurité des personnes et des biens et réguler l'organisation des interventions au moyen d'un dispositif de télésurveillance.

Le titre inclut la validation des aptitudes professionnelles :

- La législation,
- La ronde physique et la gestion d'un poste de sécurité,
- La formation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST),
- La formation d'Equipier de Première Intervention (EPI).

Le parcours complet (vidéo et télésurveillance) est réalisé sur une période de 6 mois.

■ Comment ?

La formation est interactive et modularisée.

Les entrées sont décalées tous les trois mois et demi.

Le stagiaire intègre une section d'un maximum de 12 personnes pour le parcours qualifiant (réparti en 2 sous-groupes), et de 5 à 7 personnes pour la formation préparatoire.

Son parcours est individualisé et personnalisé. Le rythme et la progression sont adaptés pour rendre le stagiaire acteur de son parcours et aider à développer son autonomie et sa capacité de décision. Le parcours de formation est aménageable en fonction des perspectives d'insertion professionnelle (développement des contrats en alternance).

La période d'application en entreprise est de 10 semaines réparties en 2 temps avec une période de 4 semaines dédiée à la vidéo-protection et 1 période de 6 semaines dédiée à la télésurveillance.

Possibilité de formation ouverte et à distance (FOAD).

■ Quels moyens ?

Une équipe pédagogique et pluri-disciplinaire avec un formateur référent, une psychologue du travail, une assistante sociale, une chargée d'insertion, une équipe infirmière et médicale, une responsable de formation se réunissent régulièrement afin d'accompagner le stagiaire dans sa globalité et lui permettre de se préparer au mieux pour l'examen. Des espaces sont réservés à la formation :

- Des salles de cours dont une équipée d'ordinateurs,
- Une salle équipée d'un système de vidéoprotection et de télésurveillance.

Les méthodes pédagogiques reposent sur une alternance entre les ateliers de pratique professionnelle et l'apprentissage des connaissances théoriques et du cadre législatif.

Des parcours aménagés sont également possibles en fonction de l'expérience et de la qualification du stagiaire.

De même, chacun bénéficie d'un soutien collectif et/ou individuel dans ses démarches de recherche d'emploi avec notre chargée d'insertion. Un lieu d'hébergement et de restauration (frais à la charge du stagiaire). Animations sportives et aide aux loisirs.

■ Quelle validation ?

- Titre professionnel homologué de niveau IV par le Ministère du travail.
- Titre accessible par la VAE,
- Attestation de stage / compétences,
- Attestation de formation SST et EPI.

L'accès à l'emploi

Le milieu de la sécurité est un milieu fermé. Pour pouvoir s'orienter et exercer, il y a plusieurs critères à respecter.

- disposer d'un titre professionnel, d'un CQP ou d'un BP,
- fournir à son employeur un extrait de casier judiciaire n° 3 vierge et sans inscription au volet 2,
- présenter à l'entreprise qui l'accueillera en stage une carte préalable délivrée par le CNAPS attestant de sa situation judiciaire...

La vidéoprotection se développe et est donc créatrice d'emplois. La télésurveillance est basée à proximité de quelques grands centres urbains (Paris et Région parisienne, Région PACA, Agglomérations Lilloise, Nantaise, Nancéenne, Lyonnaise, Toulousaine et Bordelaise principalement). Cela implique une mobilité géographique à la fois durant la formation mais aussi par la suite pour accéder à l'emploi.

■ Compatibilité avec la situation de handicap

- Pas de problème d'audition ni d'élocution,
- Aucun problème de visualisation d'images en grand nombre et dans les couleurs,
- Aptitude à la station assise permanente,
- Aptitudes aux gestes de premiers secours (S.S.T.) et d'incendie (E.P.I.).

■ Journées d'information :

Chaque 3^e mardi du mois, l'établissement organise une journée d'information durant laquelle sont présentés le centre et le dispositif. Des rencontres et entretiens sont organisés permettant une première appréciation de la démarche de formation. Cette première étape de positionnement facilite l'aide à l'orientation. Elle est par ailleurs l'occasion d'échanger sur la représentation du métier et le profil attendu.